

## NETGEM

Société Anonyme au capital de 6.144.211,40 euros  
Siège social : 10, Avenue de l'Arche, 92419 Courbevoie Cedex  
R.C.S. Nanterre 408 024 578  
(la "Société")

### ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2020

#### Ordre du jour

1. Approbation du projet de transfert de la cotation des instruments financiers émis par la Société d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris ;
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### Projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration de Netgem

**Première résolution** (*Approbation du projet de transfert de la cotation des instruments financiers émis par la Société d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration :

1. **Approuve** le projet de transfert de la cotation des instruments financiers émis par la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment celles du V de l'article L.421-14 du Code monétaire et financier.
2. **Autorise** à cet effet les demandes de radiation des instruments financiers émis par la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris et leur admission concomitante sur le système multilatéral de négociation organisé Euronex Growth Paris.
3. **Décide** que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, dans les conditions fixées par la loi, à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation dans un délai de 12 mois à compter de la présente Assemblée et notamment (i) réaliser la radiation des instruments financiers émis par la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris, (ii) faire admettre concomitamment les instruments financiers émis par la Société aux négociations sur le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris, et (iii) donner toutes garanties, choisir le listing sponsor, faire toutes déclarations, effectuer toutes formalités et plus généralement prendre toutes mesures nécessaires à l'effet de remplir les conditions de ce transfert ou pour la réalisation des opérations de transfert.

**Deuxième résolution** (*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*). — L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation et la réglementation en vigueur.

\* \* \*